

# **CONSEIL MUNICIPAL**

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 MARS 2019**

L'an deux mil dix-neuf le 29 mars à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni, sous la présidence de Madame DEVILLERS Marie-Claude, Maire.

**Présents** : Mesdames DECAUX Pauline, LEDREUX Maryse, MAURICE Isabelle et Messieurs CONSTANT Jean-Marie, COTU David, DECAUX Thierry, KWACZALA Olivier, LEFEVRE Franck, PAUL Yves.

**Absent excusé** : PREVOST Franck qui a donné procuration à COTU David

**Secrétaire de séance** : Madame DECAUX Pauline

---

Lecture du compte rendu de la réunion de Conseil du 1er février 2019 par Madame DEVILLERS Marie-Claude. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité. Le Conseil Municipal autorise l'ajout d'un point à l'ordre du jour : diagnostic routier et étude de circulation sur la RD 34.

### **ORDRE DU JOUR :**

➤ **REUNIONS SYNDICALES:**

**CAB :**

- l'ADICO a proposé son assistance pour la mise en place du RGPD sur les communes de l'Agglo du Beauvaisis
- aéroport de Beauvais : un nouveau directeur étant nommé, c'est lui qui reprend le dossier de la plateforme Ryanair
- programme de renouvellement urbain : la ZUP et la Soie Vauban sont concernées par le programme de déconstruction et reconstruction
- La commune de Bailleul sur Thérain a demandé à ne pas bénéficier du ramassage des déchets verts en porte à porte puisqu'ils ont une plateforme de compostage sur leur territoire. Les habitants payeront néanmoins la taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères

**SIRS :**

- Le budget est voté
- L'éducation nationale a acté la fermeture d'une classe maternelle. Le Conseil Syndical envisage de fermer la classe qui se situe rue de l'église à Haudivillers

➤ **Compte Administratif et Compte de Gestion 2018:**

Madame DEVILLERS, Maire, présente le compte administratif 2018 :

<b><u>Section de fonctionnement :</u></b>	Dépenses	245 621.11
	Recettes	234 400.44
	Excédent reporté :	211 277.13
<b><u>Section d'investissement :</u></b>	Dépenses	137 623.01
	Recettes	88 777.88
	Déficit reporté	21 336.99

Madame le Maire cède la place à Monsieur PAUL Yves, doyen d'âge de l'assemblée pour le vote du compte administratif.

Le compte administratif 2018 est approuvé à l'unanimité sans Madame le Maire qui n'a pas pris part au vote.

Le compte de gestion 2018 de Monsieur le Receveur est approuvé à l'unanimité aussi puisqu'il est identique au compte administratif.

➤ **Affectation des résultats 2018**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame DEVILLERS Marie-Claude après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

- Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : 11 220.67  
 - un excédent reporté de : 211 277.13  
 Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 200 056.46

- un déficit d'investissement de : 48 845.13  
 - un déficit reporté de : 21 336.99  
 - un déficit des restes à réaliser de : 13 567.92  
 Soit un besoin de financement de : 83 750.04

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :  
 Résultat d'exploitation au 31/12/2018 : excédent 200 056.46

Affectation complémentaire en réserve (1068) **83 750.04**  
 Résultat reporté en fonctionnement (002) **116 306.42**  
 Résultat d'investissement reporté (001) : déficit **70 182.12**

➤ **Vote des taxes :**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter les taux communaux de 1% comme tous les ans.

	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2019 avec 1%</u></b>
Taxe d'Habitation :	9.05%	9.14 %
Taxe Foncière Bâti :	23.41%	23.64%
Taxe Foncière Non Bâti :	53.76%	54.30%

➤ **Accords de subventions aux Associations pour l'année 2019 :**

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2019, à savoir : 560€

Connaissance et sauvegarde du patrimoine historique du canton de Mouy	190
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement	150
Association des Parents d'Enfants Inadaptés	100
Association pour la Connaissance et la Conservation des Calvaires et des Croix du Beauvaisis	20 (cotisation)
CS Haudivillers	100

➤ **Vote du Budget Primitif 2019 :**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal le Budget Primitif pour l'année 2019 qui peut se résumer comme suit :

<u>Section de fonctionnement :</u>	Dépenses et Recettes :	336 000.00
<u>Section d'investissement :</u>	Dépenses et Recettes :	165 411.04

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le Budget Prévisionnel de l'année 2019 tel que présenté par Madame Le Maire.

➤ **Rapport d'activité et de développement durable 2017 :**

Madame le Maire porte à connaissance des membres du Conseil Municipal le rapport d'activité et de développement durable 2017. Ce rapport a été présenté lors du Conseil Communautaire du 15 novembre 2018 sous forme d'un document unique.

Le Conseil Municipal a pris note de la mise à disposition de ce rapport.

➤ **Diagnostic routier et étude de circulation sur la commune de Lafraye**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'étude de la circulation sur la commune s'avère nécessaire pour comprendre le comportement des usagers et pouvoir aménager, le cas échéant, la traversée du centre bourg par la RD34, et qu'il est donc urgent de solliciter l'inscription de cette étude d'un montant de 11 000,00 € H.T sur un prochain programme d'investissements subventionnés à hauteur de 37% par le Conseil Départemental

L'étude consiste : Diagnostic routier et étude de circulation sur la commune de LAFRAYE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la contexture du projet des travaux présentés telle que définie ci-dessus ;
- sollicite à cet effet une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental de l'Oise ;
- prend l'engagement de réaliser les travaux si la subvention sollicitée est accordée ;
- prend l'engagement d'assurer à ses frais la conservation en bon état des ouvrages et pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Aucune question diverse

- Prochaine réunion de Conseil : vendredi 10 mai 2019 à 20 heures 30

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 22 heures 05